**Préconstituant n°9 – De la mémoire comme force constituante**

*Comment l’histoire du Québec — ses révoltes, ses silences, ses renaissances — façonne notre légitimité à nous constituer comme État*

**Introduction – Se souvenir pour pouvoir fonder**

Dans l’époque qui est la nôtre, on valorise l’innovation, l’instantané, la performance. L’histoire, quant à elle, est souvent reléguée au musée — perçue comme un décor, une réserve d’anecdotes, ou pire, un poids à oublier. Cette modernité sans racines, portée par une gestion technocratique du réel, tend à déraciner les peuples de leur propre trajectoire, à les réduire à l’état de populations adaptables.

Or, **un peuple sans mémoire n’est pas un peuple**, mais une administration.
Et un peuple qui oublie ses luttes **n’a plus la force de fonder**.

Ce neuvième essai affirme ceci : **la mémoire collective du Québec est une puissance politique disponible**. Elle ne doit pas être conservée : elle doit être **mobilisée**. Elle ne doit pas être édulcorée : elle doit être **activée comme source de légitimité constituante**.

**I. Une sismographie des résistances et des reprises**

L’histoire du Québec n’est pas une ligne droite. C’est une sismographie : des secousses, des retours du refoulé, des élans brisés, des rêves inachevés — mais aussi une persistance têtue du désir de gouverner.

**1760 – Conquête et dépossession**

La Conquête britannique marque la rupture brutale d’un monde en gestation. L’autorité du peuple canadien est niée, son élite francophone marginalisée, sa langue et ses institutions mises sous tutelle.
Mais **la culture ne cède pas** : la langue, la foi, les solidarités locales deviennent **des bastions de résistance identitaire**.

**1837–1838 – Rébellion des Patriotes**

Premier moment constituant explicite : déclaration d’indépendance, esquisse républicaine, volonté d’autonomie populaire.
La répression est brutale. Mais **la mémoire de cette révolte survit** comme image fondatrice.

Ici naît le premier geste québécois de souveraineté moderne.

**1840 – L’Acte d’Union : stratégie d’assimilation**

Le Bas-Canada est fusionné au Haut-Canada. Le but est clair : **noyer le peuple québécois dans un cadre anglicisé**.
Mais ce projet échoue partiellement : **la survivance s’installe comme contre-stratégie lente**.

**1960–1975 – Révolution tranquille**

Moment de refondation partielle : l’État québécois moderne se construit, nationalise, planifie, éduque, francise.
C’est **une reprise institutionnelle du pouvoir**, sans rupture politique formelle.

Le Québec commence à se gouverner — mais pas encore à se constituer.

**1980 / 1995 – Référendums d’émancipation démocratique**

Deux tentatives majeures d’affirmation souveraine. Deux refus, mais **deux moments de réappropriation démocratique massive**.
La défaite de 1995 laisse des blessures, mais aussi **des preuves** : un peuple peut vouloir son indépendance **à mains nues, par les urnes**.

**II. Une trajectoire d’autonomie jamais éteinte**

L’idée de souveraineté n’est pas un rêve apparu dans les années 1960. Elle est **le fil rouge de notre trajectoire**. Elle a changé de nom, d’expression, de stratégie, mais elle n’a jamais disparu.

Ce que révèle cette mémoire, ce n’est pas une suite d’échecs, mais **une série d’affirmations partielles**, constamment limitées par un cadre politique extérieur (britannique, puis canadien) qui **refuse notre droit à la pleine autodétermination**.

L’histoire nous donne donc **non des excuses, mais des raisons**.
Des raisons de vouloir fonder un État. Des raisons d’oser l’acte constituant.

**III. La mémoire comme force agissante**

Il faut sortir la mémoire de son statut d’ornement patrimonial.
Elle est **une matière constituante**, une force motrice. Elle permet de :

**➤ Réinscrire notre cause dans le temps long**

Notre quête n’est pas marginale : elle s’inscrit dans le mouvement des peuples qui, partout, cherchent à **se libérer des tutelles impériales ou fédératrices hostiles**. (Catalogne, Écosse, pays baltes, peuples autochtones.)

**➤ Activer les symboles fondateurs refoulés**

* Les **Patriotes** comme archétype du courage républicain.
* **René Lévesque** comme incarnation de la dignité politique.
* Les **gestes quotidiens du peuple**, souvent invisibles, comme fond de la persistance collective.

**➤ Renforcer la confiance en notre capacité d’agir**

Nous avons bâti notre État social, nos institutions, nos politiques linguistiques.
Ce n’est pas un miracle : c’est **la preuve que nous savons faire**, et que **nous pouvons aller jusqu’au bout**.

**IV. Intégrer la mémoire dans la fondation de l’État souverain**

Une constitution sans mémoire est une coquille.
Un État sans mémoire est une machine froide.
Un peuple sans mémoire est **politiquement vulnérable**.

La mémoire doit donc être :

* **Structurante dans l’éducation civique** : histoire critique, plurielle, mais assumée.
* **Symboliquement active dans les institutions** : noms, jours de commémoration, rituels politiques ancrés.
* **Présente dans la culture politique** : non comme nostalgie, mais comme **matière à penser l’avenir**.

L’objectif n’est pas d’imposer un récit unique, mais de faire mémoire ensemble — **pour fonder ensemble**.

**Conclusion – La légitimité par la trajectoire**

L’histoire ne décide pas à notre place.
Mais **elle nous rend capables de décider.**

Elle nous donne l’assurance que notre volonté de fonder un État québécois n’est ni un caprice ni une mode.
C’est **le prolongement conscient de ce que nous avons toujours cherché à être**.

Fonder un État, ce n’est pas répéter le passé.
C’est **le traverser, le relier, et l’achever**.

Jean-Christophe Gagnon

2025-06-26